

ENGLISH

Call for proposals

FIFTH BIENNIAL CONFERENCE ON CRIMINAL LAW

“Rethinking and Defining Violence in the Criminal Justice System”

The Faculty of Law at Université Laval, the *Centre for Applied and Interdisciplinary Research on Intimate, Family and Structural Violence* (RAIV), and the *Violence–Justice* (Vi-J) research team, in collaboration with the Canadian Criminal Justice Association (CCJA), are pleased to launch a call for proposals for the **fifth Biennial Conference on Criminal Law**.

This event will be held at Université Laval in Quebec City from **October 14 to 16, 2026**, and will bring together individuals from research, student communities, and professional practice, as well as anyone interested in contemporary issues in criminal law.

While previous editions of the Biennial Conference addressed topics such as criminal justice legislation adopted by the federal Conservative government (2014), the criminal law reform promised by the Liberal government (2016), public confidence in the administration of criminal justice (2018), and issues surrounding the carceral continuum (2023), this new edition seeks to explore a fundamental and ever-evolving theme: **violence and its complex relationship with the criminal justice system**.

ISSUE

As part of this fifth Biennial Conference on Criminal Law, we aim to examine a complex, multifaceted concept with shifting boundaries: violence.

Although definitions of violence vary across disciplinary traditions and epistemological perspectives, one constant remains: criminal law continues—rightly or wrongly—to be perceived as a social bulwark against certain forms of violence and as one of the primary mechanisms mobilized to address it. At the same time, the criminal justice system itself constitutes a key site for thinking about, debating, producing, and at times reproducing various forms of violence.

The goal of this conference is to define, understand, explain, critique, question, and examine violence in its complex and specific relationships with the criminal justice system.

More specifically, the central question guiding this reflection is: **How does the criminal justice system apprehend, regulate, sanction, or produce violence in its various forms and according to its multiple definitions?**

Violence may be approached in all its forms and manifestations, and as a phenomenon affecting both individuals and communities. The following themes are proposed as indicative (not exhaustive), illustrating the diversity of approaches and tensions surrounding this topic.

We invite individuals from academic, professional, community, and other relevant backgrounds to submit proposals addressing, among others, the following themes:

Theories, Definitions, and Conceptualizations of Violence

- Theories of violence;
- Competing, emerging, or contested definitions of violence;
- Methodological and epistemological challenges in studying violence.

The Criminal Justice System and Violence

- The roles of the criminal justice system;
- Its limits, contradictions, and unintended effects;
- Alternatives to criminalization;
- Spaces of institutional innovation;
- Responsibilities of different actors within the criminal justice system.

Visible and Documented Forms of Violence

- Judicial or police statistics on specific forms of violence in Canada;
- The impacts and aftermath of the #MeToo movement;
- Femicides;
- Hate crimes;
- Firearms;
- Bullying and cyberbullying;
- Digital violence and artificial intelligence;
- Violence in educational settings;
- Any other contemporary manifestations of violence.

Structural and Systemic Violence

- Limitations of the criminal justice system for victims of sexual violence;
- Violence experienced by Indigenous individuals and communities;
- Effects and consequences of judicialization and incarceration;
- Violence exercised or sanctioned by the state, including police violence;
- Violence resulting from social and economic inequalities;
- Various forms of social, racial, or political profiling;
- Any other form of structural or systemic violence.

Overlooked, Invisible, or Underexamined Forms of Violence

- Violence related to ageism, sexism, homophobia, or other forms of discrimination;
- Violence experienced by people experiencing homelessness or facing mental health or addiction issues;

- Violence occurring in medical, psychiatric, or obstetrical settings;
- Colonial violence and its contemporary manifestations;
- Violence associated with social conflicts, wars, and forms of state repression;
- Any other form of violence insufficiently recognized or studied in criminal law.

CONTEXT

This conference is part of a series of biennial conferences on criminal law aimed at bringing together those who teach, conduct research, and practice in this field in Québec and across Canada. The 2026 edition marks the fifth installment of this event.

We welcome submissions in both **French and English**. Presentations will be held, however, primarily in French and may lead to a publication.

The target audience includes individuals from academic and research communities (faculty members, researchers, and graduate students in law and the social sciences), professionals working within the justice system (public servants, lawyers in both prosecution and defence and judges), as well as individuals representing community or advocacy organizations.

SUBMISSION GUIDELINES

Proposals must be submitted no later than August 1 by email to the following address:
biennale2026@ulaval.ca

Submissions must include:

- The title of the presentation;
- A short abstract (Word format) of approximately 300 words;
- The name(s) of the author(s);
- The email address of the main author and their institutional affiliation.

FRANÇAIS

Appel à communications

CINQUIÈME CONFÉRENCE BIENNALE SUR LE DROIT PÉNAL

sous le thème

« Réfléchir et définir les violences dans le système de justice pénale »

La Faculté de droit de l'Université Laval, le centre sur les Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV) et l'équipe de recherche Violence-Justice (Vi-J), en collaboration avec l'Association canadienne de justice pénale (ACJP), ont le plaisir de lancer un appel à communications dans le cadre de la **cinquième édition de la Conférence biennale sur le droit pénal**.

Cet événement se tiendra à l'**Université Laval, à Québec, du 14 au 16 octobre 2026**, et réunira des personnes issues de la recherche, des personnes étudiantes et issues de la pratique, ainsi que toute personne intéressée par les enjeux contemporains du droit pénal.

Alors que les précédentes conférences biennales sur le droit pénal se sont intéressées aux lois adoptées par le gouvernement fédéral conservateur en matière de justice pénale (2014), à la réforme du droit pénal promise par le gouvernement libéral (2016), à la confiance du public dans l'administration de la justice pénale (2018) et aux enjeux entourant le continuum carcéral (2023), cette nouvelle édition propose d'explorer un thème fondamental et toujours renouvelé : les violences dans leurs rapports complexes avec le système de justice pénale.

PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre de cette cinquième Conférence biennale sur le droit pénal, nous souhaitons aborder une notion complexe, polysémique et aux frontières mouvantes : les violences.

Si les définitions de la violence sont multiples et variables selon les traditions disciplinaires et les perspectives épistémologiques, une constante demeure. Le droit pénal continue d'être perçu, à tort ou à raison, comme un rempart social contre certaines formes de violence et comme l'un des principaux moyens d'intervention mobilisés pour y répondre. En même temps, le système de justice pénale constitue lui-même un lieu privilégié pour penser, débattre, produire et parfois reproduire certaines formes de violence.

L'objectif de cette conférence est de définir, comprendre, expliquer, critiquer, questionner et interroger les violences dans leurs rapports complexes et particuliers avec le système de justice pénale.

Plus spécifiquement, la question qui guidera cette réflexion est la suivante : **Comment le système de justice pénale appréhende-t-il, régule-t-il, sanctionne-t-il ou produit-il les violences dans leurs diverses manifestations et selon leurs multiples définitions?**

Les violences peuvent ainsi être appréhendées dans toutes leurs formes et leurs manifestations, et en tant que phénomène qui peut affecter tout autant les individus que les collectivités. Les pistes suivantes sont proposées à titre indicatif et ne prétendent pas à l'exhaustivité. Elles visent plutôt à illustrer la diversité des approches possibles et des tensions qui entourent cette thématique.

Nous invitons les personnes issues des milieux de la recherche et universitaire, les praticien·nes, les intervenant·es communautaires et les autres spécialistes à soumettre des propositions portant notamment sur les thèmes suivants :

Théories, définitions et conceptualisations de la violence

- Les théories de la violence;
- Les définitions concurrentes, émergentes ou contestées de la violence;
- Les enjeux méthodologiques et épistémologiques liés à son étude.

Le système de justice pénale et les violences

- Les rôles du système de justice pénale;
- Ses limites, contradictions et effets inattendus;
- Les alternatives à la pénalisation;
- Les espaces d'innovation institutionnelle;
- Les responsabilités des différents acteurs du système de justice pénale.

Les violences visibles et documentées

- Les statistiques judiciaires ou policières portant sur certaines formes de violence au Canada;
- Les suites et les effets du mouvement #MeToo;
- Les féminicides;
- Les crimes haineux;
- Les armes à feu;
- L'intimidation et la cyberintimidation;
- Les violences numériques et l'intelligence artificielle;
- Les violences en milieu scolaire;
- Toute autre manifestation contemporaine de violence.

Les violences structurelles et systémiques

- Les limites du système de justice pénale pour les victimes de violences sexuelles;
- Les violences subies par les personnes et communautés autochtones;
- Les effets et conséquences de la judiciarisation et de l'incarcération;
- Les violences sanctionnées ou exercées par l'État, incluant les violences policières;
- Les violences résultant des inégalités sociales et économiques;
- Les différentes formes de profilage social, racial ou politique;
- Toute autre forme de violence structurelle ou systémique.

Les violences oubliées, invisibilisées ou peu appréhendées

- Les violences liées à l'âgisme, au sexisme, à l'homophobie ou à d'autres formes de discrimination;
- Les violences vécues par les personnes en situation d'itinérance ou aux prises avec des enjeux de santé mentale ou de dépendance;

- Les violences rencontrées dans les milieux médicaux, psychiatriques ou obstétricaux;
- Les violences coloniales et leurs manifestations contemporaines;
- Les violences associées aux conflits sociaux, aux guerres et aux formes de répression étatique;
- Toute autre forme de violence insuffisamment reconnue ou étudiée par le droit pénal.

CONTEXTE

Cette conférence s'inscrit dans une série de conférences biennales sur le droit pénal visant à réunir les personnes qui enseignent, font de la recherche ou pratiquent dans ce domaine au Québec et au Canada. L'édition 2026 marquera la cinquième édition de cet événement.

Nous acceptons les propositions en français et en anglais. Les présentations se dérouleront principalement en français et pourront donner lieu à une publication scientifique.

Le public visé est composé de personnes issues des milieux de la recherche et universitaire (professeur·es, chercheur·euses et étudiant·es aux cycles supérieurs en droit et en sciences sociales), du corps professionnel du système de justice (fonctionnaires, avocat·es de la poursuite et de la défense, juges) ainsi que de personnes représentantes d'organisations communautaires ou de défense des droits.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les propositions de communication doivent être envoyées **au plus tard le 1 août**, par courriel, à l'adresse suivante : **biennale2026@ulaval.ca**

Les propositions doivent contenir :

- le titre de la présentation;
- un court résumé (format Word) d'environ 300 mots;
- le nom de la ou des personne(s) autrice(s);
- le courriel de la personne autrice principale et son affiliation institutionnelle